

Décision Générale colonial

Décision n° 685 26 juin 1952

n° 685 26

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 26 juin 1952
Numéro JO n° 8 du 01/08/1952	Date du numéro 1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation pour la Métropole est accordé à Mme.Bonadona (Monique), fille d'un comptable contractuel, âgée, de 3 ans. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Mar seille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Prades (Pyrénées-Orientales) seront délivrées à l'intéressé (groupe IV).